

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE****F101 Alimentaire**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit F101 Alimentaire  
Numéro du produit 290-1

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Détergent.  
Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification****Dangers physiques**

Met. Corr. 1 - H290

**Dangers pour la santé humaine**

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

**Dangers pour l'environnement**

Non classé.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Pictogramme de danger**

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

**F101 Alimentaire**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Mentions de mise en garde**

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contient**

C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts, HYDROXYDE DE SODIUM

**Etiquetage des détergents**

5 - < 15% agents de surface non ioniques, < 5% agents de surface amphotères, < 5% phosphates

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>Water</b> Numéro CAS: 7732-18-5 Numéro CE: –	<b>60-100%</b>
<b>Classification</b> Non classé.	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -
<b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b> Numéro CAS: 68439-46-3 Numéro CE: – Numéro d'enregistrement REACH: Polymer	<b>5-10%</b>
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R41.
<b>Tetrapotassium Pyrophosphate</b> Numéro CAS: 7320-34-5 Numéro CE: 230-785-7	<b>2-5%</b>
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R36.
<b>1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts</b> Numéro CAS: 0000000-00-0 Numéro CE: 931-296-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488533-30-XXXX	<b>2-5%</b>
<b>Classification</b> Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R36.

## F101 Alimentaire

<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b>	<b>1-2%</b>
<b>Numéro CAS:</b> 1310-73-2 <b>Numéro CE:</b> 215-185-5 <b>Numéro d'enregistrement REACH:</b> 01-2119457892-27-xxxx Substance with a Community workplace exposure limit.	
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R35

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Information générale

Traiter en fonction des symptômes.

##### Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Consulter un médecin si une gêne persiste.

##### Ingestion

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

##### Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Get medical attention if irritation persists after washing.

##### Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

##### Inhalation

Coughing, chest tightness, feeling of chest pressure.

##### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

##### Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

##### Contact oculaire

Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Dangers particuliers

Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

##### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs

## F101 Alimentaire

toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

#### **Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter une combinaison de protection chimique. Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions individuelles**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants: Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

#### **Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Précautions d'utilisations**

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Respecter les consignes d'utilisation et veiller à une dilution correcte du produit avant l'utilisation.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Précautions de stockage**

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient. Store at temperatures not exceeding «Value in °C»°C/«Value in °F»°F.

#### **Classe de stockage**

Stockage de produits chimiques.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

#### **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites d'exposition professionnelle**

## F101 Alimentaire

### HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

##### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### Tetrapotassium Pyrophosphate (CAS: 7320-34-5)

##### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (CAS: 0000000-00-0)

##### Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour</p> <p>Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets systémiques: 44 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour</p>
PNEC	<p>- Eau douce; 0.0135 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 0.00135 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 1 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.1 mg/kg</p> <p>- Sol; 0.8 mg/kg</p> <p>- STP; 3000 mg/l</p>

#### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL	<p>Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup></p>
------	--

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Polyvinyl chloride (PVC). Caoutchouc nitrile. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a un risque d'allergie.

#### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Chercher conseil auprès du responsable sur les normes de protection respiratoire de la société. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

## F101 Alimentaire

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect**

Liquide.

**Couleur**

Incolore.

**Odeur**

Pas d'odeur caractéristique.

**Seuil olfactif**

Non disponible. Non disponible.

**pH**

pH (solution concentrée): ~ 13.6 pH (solution diluée): ~ 10.2 @ 1%

**Point de fusion**

~ 0°C

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

~100°C @°C @ 760 mm Hg

**Point d'éclair**

Non applicable.

**Taux d'évaporation**

Non disponible.

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Non applicable. : :

**Pression de vapeur**

Non applicable.

**Densité de vapeur**

Non applicable.

**Densité relative**

~1.050 @ (20°C)°C

**Solubilité(s)**

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

**Coefficient de partage**

Non disponible.

**Température d'auto-inflammabilité**

Non applicable.

**Température de décomposition**

Non disponible.

**Viscosité**

~ 1 cSt @ 20°C

**Propriétés comburantes**

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

**Commentaires**

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

#### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil**

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**

Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

## F101 Alimentaire

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

#### **Matières incompatibles**

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë - orale**

##### **ETA orale (mg/kg)**

5.750,43128235

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

##### **Test sur modèle de peau humaine**

Scientifiquement injustifié.

#### **pH extrêmes**

≥ 11,5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Réserve Acide/ Alcali. Irritante.

#### **Sensibilisation cutanée**

Non sensibilisant.

#### **Information générale**

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

#### **Inhalation**

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

#### **Ingestion**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

#### **Contact cutané**

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

#### **Contact oculaire**

Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

#### **Dangers chroniques et aigus pour la santé**

Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

#### **Voie d'exposition**

Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

#### **Symptômes**

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

#### **Considérations médicales**

Affections cutanées et allergies.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

---

#### **Écotoxicité**

Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days. The product does not contain

## F101 Alimentaire

organically bound halogen.

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité aiguë - poisson**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - plantes aquatiques**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - microorganismes**

Indéterminé.

#### **Toxicité aiguë - terrestre**

Indéterminé.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

#### **Demande chimique en oxygène**

~ 237026 mg O / l

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### **Coefficient de partage**

Non disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

#### **Mobilité**

Le produit est soluble dans l'eau.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Non applicable.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Information générale**

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

#### **Méthodes de traitement des déchets**

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### **14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**



**F101 Alimentaire**

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Groupe de séparation des matières du code IMDG	18. Alkalis
EmS	F-A, S-B
Code de consignes d'intervention d'urgence	2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80
Code de restriction en tunnels	(E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).

**Législation UE**

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

**Document d'orientation**

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

**Classification de danger pour l'eau**

WGK 2

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: Autres informations**

## F101 Alimentaire

### Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

: Méthode par le calcul.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
www.autosmartinternational.com  
rbutler@autosmart.co.uk  
Tel +44 (0)1543 481616

**Date de révision** 14/01/2015

**Révision** 1

**Numéro de FDS** 11103

**Statut de la FDS** Approuvé.

### Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé

### Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.